|92

la mantesada

MAGAZINE MUNICIPAL DE LA FARE LES OLIVIERS - DECEMBRE 2022

PAGE 12
Le pôle jeunesse retrouve son rythme de croisière

PAGE 20
Crise énergétique : la commune fait face

Passez de belles fêtes de fin d'année !

LA FARE LES OLIVIERS

DÉCOUVERTE

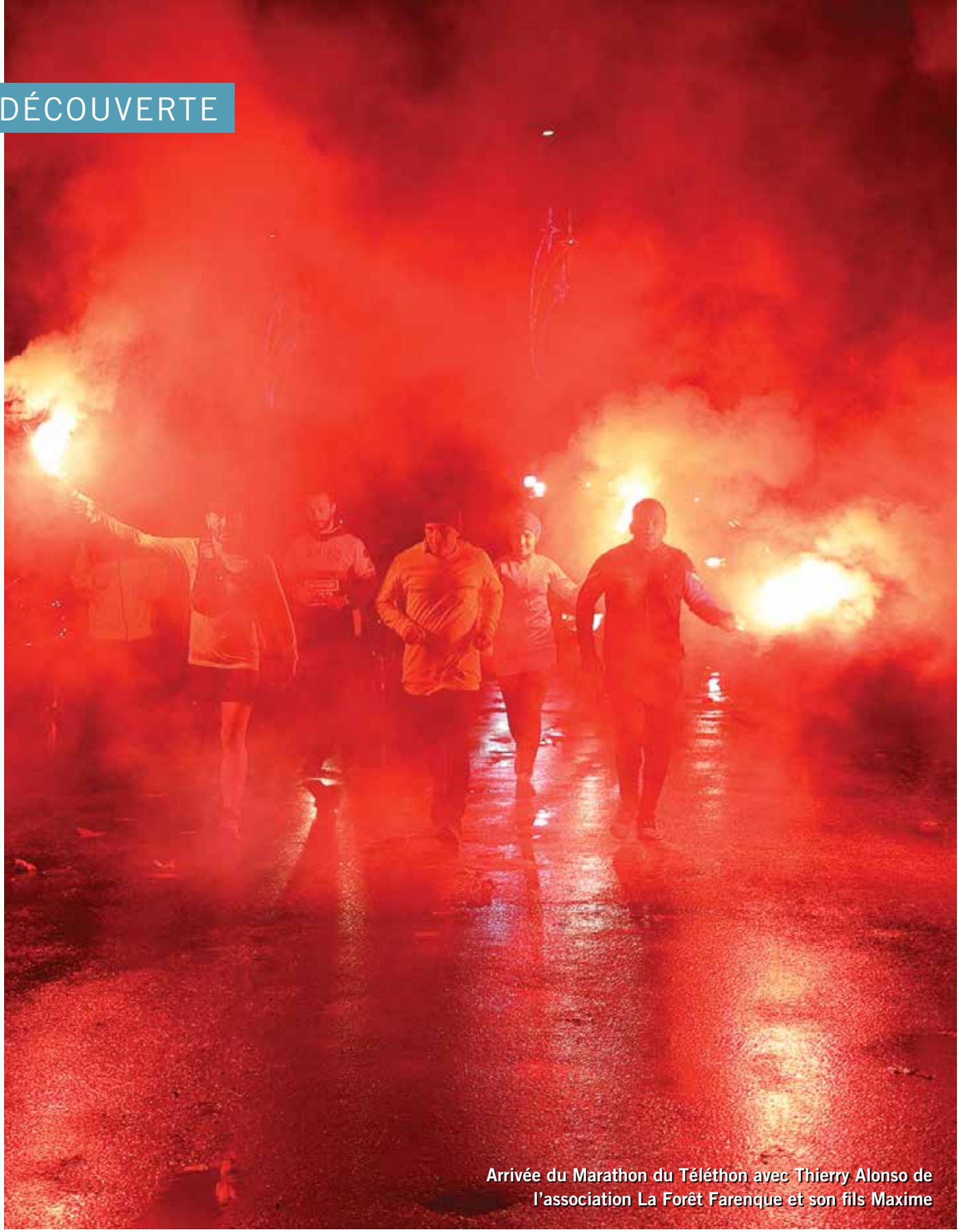

Arrivée du Marathon du Téléthon avec Thierry Alonso de l'association La Forêt Farenque et son fils Maxime

Journal d'information municipal édité par la Mairie de La Fare les Oliviers, place Camille Pelletan, 13580 La Fare les Oliviers - Directeur de la publication : Olivier Guirou - Comité de rédaction : Service communication Photos : Ville de La Fare les Oliviers, Fotolia, freepik, Artcom - Conception et direction artistique : Artcom - Impression : Imprimerie Masson - Dépôt légal : Juin 2013 - Tirage : 4.200 exemplaires - Décembre 2022 - N°92

Chères Farenques, chers Farencs,

La période de Noël que nous allons vivre, sur fond de crise géopolitique mondiale, s'annonce difficile pour beaucoup de Farencs. Avec la hausse des prix de l'énergie, des produits de première nécessité ainsi que la réduction du bouclier tarifaire sur le carburant, les fins de mois sont de plus en plus compliquées. A la question, « mais jusqu'où la hausse des prix peut-elle aller ? », nous n'avons malheureusement pas encore de réponse.

Les temps sont difficiles pour la commune également. Les différents budgets explosent : coût des consommations électriques dans les bâtiments communaux (bureaux, installations sportives, écoles) et sur la voie publique (éclairages) ; coût des matières premières (cantines scolaires, matériaux de construction) ; sans parler de la masse salariale qui, malgré la réduction des effectifs, continue d'augmenter (hausse du point d'indice). Il ne fait pas bon être maire dans le contexte actuel et les chiffres ont de quoi donner le tournis !

C'est pour cette raison que les élus et les services municipaux ont enclenché une réflexion sur de possibles pistes d'économies car il faut à tout prix essayer de conserver le même niveau de service public, malgré les difficultés financières actuelles.
Vous avez sûrement remarqué que, début octobre, nous avons fait le choix d'éteindre les éclairages publics (sur les voies communales) entre 23h et 5h. Cette mesure faisait partie des recommandations du plan de sobriété du Gouvernement. Les premiers retours sont positifs et je m'en réjouis. Nous pourrons évaluer ce dispositif dans les semaines à venir en lien notamment avec la Gendarmerie qui effectue un suivi régulier des données de la délinquance. Jusqu'à présent, le nombre de délits n'a pas augmenté, à l'instar des autres communes ayant fait le même choix que nous.
Pour le reste, les mesures mises en place ressembleront à ce que nous allons tous faire chez nous : diminution de la température dans les bureaux et autres bâtiments publics, réduction des petits travaux d'entretien et de réparation…il faut encore se serrer la ceinture que nous trouvions déjà bien étroite !

Toutes les économies réalisées grâce aux efforts menés depuis une quinzaine d'années (construction de nouveaux bâtiments durables comme l'école de la Pomme de Pin, le gymnase Jérôme Fernandez, l'école maternelle Paul Doumer ; des éclairages LED dans 65% des éclairages publics…) ont été anéanties par la crise que nous traversons actuellement.

En raison de cette situation particulièrement morose, avec l'ensemble des maires du Pays Salonais, nous avons fait le choix de ne pas organiser de cérémonie des vœux en janvier 2023. Nous espérions pouvoir enfin reprendre cette tradition après 2 années de contraintes sanitaires liées à la Covid-19. Cependant, dans le contexte actuel de restrictions budgétaires et de crise énergétique, maintenir cette cérémonie aurait été en décalage avec les efforts que l'on demande à tous les Français actuellement ! A défaut d'une cérémonie conviviale, je vous présenterai mes vœux dans une courte vidéo au mois de janvier … un exercice bien moins satisfaisant pour moi, mais qui permet malgré tout de maintenir un lien avec vous.

En attendant de vous retrouver en janvier, je vous souhaite de passer des fêtes paisibles et heureuses, remplies de plaisirs simples en famille et entre amis.
Bon bout d'an à vous tous !

Olivier Guirou
Maire de La Fare les Oliviers
Président de l'EPAGE Menelik

LA FARE LES OLIVIERS

Vivre

10 Portraits de Farencs

12 Le pôle jeunesse retrouve son rythme de croisière

14 Les écoles de la commune disent "Stop" au harcèlement

Sortir, bouger, découvrir

16 Forum des Associations

18 Aubre, planto e tradicioun de Prouvènço

19 Une balade théâtrale

Village en action

20 Crise énergétique la commune fait face

S'informer

22 Infos pratiques diverses

30 Agenda

Un séjour d'été réussi !

Fin août, les animateurs du pôle jeunesse ont accompagné 19 adolescents à Saint Vincent les Forts dans les Alpes.
Randonnées de découverte des environs (beaucoup de kilomètres et dénivelés ont été avalés !), descente de l'Ubaye en rafting, baignade, tournois de badminton, escalade, trampoline, veillées et beaucoup de fous rires … Tous sont revenus avec des souvenirs plein la tête et surtout très envie de repartir l'année prochaine !

La Fare en Fête !

C'est une très belle édition de la Sainte Rosalie qui s'est déroulée du 25 au 29 août.
Pendant 5 jours, la vie du village a été rythmée par les nombreux divertissements : soirées musicales, retraite aux flambeaux, Burger Quiz, bénédiction des chevaux, concours de boules et l'incontournable fête foraine…tous les ingrédients étaient réunis pour faire la joie des petits et grands !
La municipalité tient à remercier l'ensemble des bénévoles partenaires (Office Municipal de la Culture, la RCSC, la paroisse, l'Amicale Bouliste Sainte Rosalie) ainsi que les bars et restaurants de la commune qui, tous ensemble, assurent la réussite de la fête votive du village.

Cérémonie en hommage au résistant farenc Charles Galland

Le 27 août, les autorités civiles et militaires, la population farenque ainsi que les élus du conseil municipal étaient réunis pour rendre hommage à Charles Galland tombé sous les balles ennemies en 1944 sur les hauteurs de la Fare les Oliviers. Comme chaque année, sa fille Claudine était présente.

Au cours de la cérémonie, Monsieur le Maire, accompagné d'Yves Lombardo, adjoint délégué à la sécurité et aux affaires militaires et du député Jean-Marc Zulesi, a remis la médaille du porte-drapeau à Henri Deluis pour le remercier pour ses 10 années de participation aux cérémonies commémoratives.

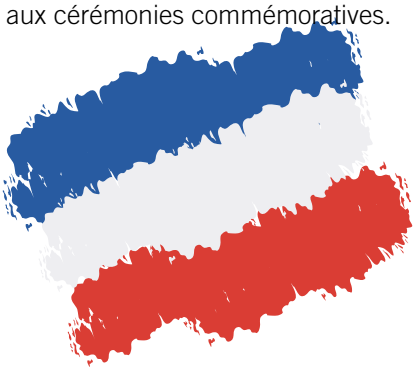

Rentrée des écoles

Les 933 élèves des 2 groupes scolaires de la commune ont repris le chemin de l'école le 1er septembre dernier.

La visite de la pré-rentrée effectuée le 30 août était l'occasion pour les élus référents et responsables des services municipaux qui interviennent dans les écoles de saluer les équipes enseignantes et de faire un dernier point avant le rush de la rentrée.

Chantal Garcia, adjointe déléguée à l'éducation, a profité de la visite pour remercier les enseignants, toujours aussi dynamiques et motivés, et leur souhaiter une meilleure année que les 2 précédentes, grandement impactées par la crise sanitaire.

Goûter de la Sainte Rosalie

130 convives

Environ 130 convives se sont retrouvés lors d'un après-midi dansant sur des airs de tango, de paso-doble et de musiques actuelles. Tous attendaient avec impatience cet événement organisé par le CCAS pour fouler la piste de danse et passer un agréable moment entre amis. Au menu du goûter, de petits gâteaux et, surprise du jour, la Rosaline, spécialité farenque désignée en 2018 lors du concours « A la recherche de la Spécialité Farenque ». Cette brioche sucrée, agrémentée par une confiture d'olives et d'une crème d'amande a été très appréciée par les convives.

Concours Peintres en liberté

Le vent n'a pas découragé les participants venus présenter leurs œuvres le 17 septembre dernier sur la place Calvin.
Au total, 10 peintres amateurs, 10 résidents de la Maison de Retraite Saint Jean et 5 élèves du Centre de Loisirs de la Pomme de Pin ont participé au concours qui avait pour thème "Sur les chemins de La Fare les Oliviers, l'eau ...".

Les 4 lauréats de l'édition 2022 sont :
Adultes huile : Nicole Martin
Adultes acrylique, gouache et autres techniques : Jean-Paul Marx
Jeunes 6 - 18 ans : Isaline Agustin
Maison de retraite : Mme Choin

Le cœur du public a penché pour le tableau de Nicole Martin, ravie de voir que son tableau a autant plu au jury officiel qu'au jury « populaire ».

Visite à Garfe

Au mois d'octobre, une délégation d'élus de La Fare les Oliviers s'est envolée pour rendre visite à notre ville jumelle portugaise, Garfe, située au nord du pays.
Les deux communes sont jumelées depuis plus de 10 ans et c'est une véritable amitié qui s'est nouée au fil du temps. Cette visite fut l'occasion de partager des moments conviviaux autour du patrimoine, des traditions et de la gastronomie.

Réunion publique résidence Seniors

Une réunion publique de présentation du projet de résidence seniors a eu lieu au mois d'octobre en présence de Monsieur le Maire, des élus du conseil municipal ainsi que des représentants du promoteur « Les Villages d'Or » et du bailleur social « CDC Habitat ».

Cette résidence sortira de terre au printemps 2023 et proposera 82 logements locatifs sociaux (LLS) et intermédiaires (LLI), adaptés aux besoins des seniors autonomes.

Pour connaître les conditions d'éligibilité et enregistrer votre demande de logement, vous pouvez prendre rendez-vous auprès du CCAS : 04 86 64 82 82 / ccas@lafarelesoliviers.fr

La commune souhaite étendre le dispositif de participation citoyenne

En 2019, la commune de La Fare les Oliviers a fait le choix d'adhérer au dispositif de « participation citoyenne », un moyen de lutte contre les cambriolages et les incivilités qui consiste à associer les habitants à la protection de leur environnement proche.

Au mois de novembre la municipalité a organisé une réunion publique qui avait pour objectif de donner un nouvel élan au dispositif et de trouver de nouveaux volontaires qui souhaiteraient s'y impliquer.

Il s'agit avant tout de constituer une chaîne de participation citoyenne qui repose sur la solidarité et la vigilance entre voisins pour prévenir les actes d'incivilité et les vols. Conjuguée à l'action de la Police Municipale et la Gendarmerie, elle a pour objectif de dissuader les délinquants potentiels.

Pour plus de renseignements :
www.lafarelesoliviers.com/participation-citoyenne
04 90 42 69 98
police.municipale@lafarelesoliviers.fr

104ème anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918

Les autorités civiles et militaires ainsi que la population farenque se sont réunies pour rendre hommage à celles et ceux qui ont sacrifié leurs vies dans cette victoire qui a fait l'Histoire de France et qui permet à notre pays d'être ce qu'il est aujourd'hui.
Dans notre commune, plusieurs familles ont vu partir l'un des leurs lors de la Première Guerre Mondiale et certains ne sont pas revenus. 31 noms sont gravés dans la pierre sur le Monument aux Morts. Les membres du conseil municipal junior ont récité le poème "Une équipe" de Siegfried Sassoon avant de procéder à la lecture des noms des Farencs morts pour la France. " *Étirant son corps au-dessus du sol ; puis une fusée a donné un aperçu blanc du no man's land et du fil de fer ; et quand il a baissé la tête, l'instant a tranché le fil de sa vie étonnée avec du plomb, et tout s'est éteint* ".

Une collecte pour l'Épicerie du Cœur

Au mois de novembre le CCAS a organisé une collecte au profit de l'Epicerie du Cœur.

Carine Weckerlin, adjointe déléguée aux affaires sociales, les bénévoles de l'épicerie et les agents du CCAS remercient les Farencs pour ce formidable élan de solidarité qui a permis de récolter près de 1000€ de denrées alimentaires et de produits d'hygiène.

Cette collecte permet d'approvisionner l'épicerie sociale dont les besoins ne cessent d'augmenter en raison du contexte économique.

L'Epicerie du Cœur fonctionne grâce au financement de la mairie, à la collecte annuelle mais aussi grâce aux dons. Parmi ceux-ci nous retrouvons ceux des commerçants locaux : Vival, Super U et la Farigoule qui sont de précieux soutiens de l'épicerie. Le CCAS espère qu'en 2023, de nouveaux commerces viendront compléter la liste des magasins partenaires.

En route vers Noël !

L'Office Municipal de la Culture a organisé sa traditionnelle Foire aux Santons et Marché de Noël les 19 et 20 novembre dernier.

29 exposants sont venus présenter leurs créations artistiques et gourmandes, proposant ainsi aux familles de faire une belle balade et de trouver quelques idées cadeaux à offrir pendant les fêtes.

Pendant l'après-midi, les enfants ont pu commencer à préparer leur crèche grâce à des ateliers de peinture de santons.

Cette manifestation permet avant tout de promouvoir l'artisanat local dont les produits garantissent des fêtes authentiques et savoureuses !

Une rentrée bien chargée pour la Bibliothèque Municipale Denise Sicard !

Un mois d'octobre aux couleurs flamboyantes de « El día de muertos »

En octobre, la bibliothèque municipale s'est parée de couleurs chaudes et festives afin de célébrer El dia de muertos. Cette fête de plus de 3000 ans inscrite sur la Liste du patrimoine culturel de l'humanité se vit, s'amuse, se danse, se prie dans la joie et les couleurs pendant plusieurs jours au Mexique.
Des déclinaisons de jaune, orange et rouge ainsi qu'une Catrina plus vraie que nature accueillaient ainsi les adhérents ! Personnage central des festivités mexicaines, la Catrina, squelette de femme richement vêtue, était aussi un personnage clé dans l'atelier masques « calaveras » du 22 octobre et de l'animation « Sauve Diego et Frida ». Les participants, âgés de 6 à 12 ans, devaient aider les âmes perdues de Diego Rivera et Frida Kahlo sortis trop tôt du royaume des morts et perdus dans l'inframonde… Au cours de leur opération de « sauvetage », les enfants abordaient de façon ludique les symboles de cette fête, développés plus en détails dans une exposition : la Catrina, l'autel des morts, la fleur de cempazúchitl, les « calaveras » en sucre, le pain de mort, les « calaveras literarias » en vers ou poèmes…

« Culture et handicaps », fil rouge du mois de novembre

En novembre, la bibliothèque a proposé plusieurs animations autour de la sensibilisation au handicap :
- des Jeux de sensibilisation et de mises en situation variés pour prendre conscience des difficultés rencontrées par les personnes handicapées. Car changer le regard, rompre les préjugés, cela commence dès le plus jeune âge ! Cette matinée a été animée par Sandrine de l'Optique Farese et Graziella de Récréajeux.

- une rencontre/démonstration avec les bénévoles « donneurs de voix » de la bibliothèque sonore de Salon de Provence. Cette association reconnue d'utilité publique propose gratuitement des livres sonores ainsi que des appareils de lecture aux adolescents et adultes souffrant d'un handicap visuel ou d'un trouble des apprentissages (DYS). L'objectif étant de rompre l'isolement et de retrouver le plaisir de lire à tout âge !

Soirées culturelles de l'Office Municipal de la Culture

7 octobre - Et Dieu créa le swing

7 novembre - La Saga de Molière

Téléthon 2022

La municipalité tient à remercier l'ensemble des associations, leurs bénévoles, les coureurs ainsi que les Farencs pour leur générosité lors de cette édition 2022 du Téléthon, sans oublier notre fidèle marraine Clara, qui fait des progrès d'année en année.

Portraits de

Colette Escoffier fête ses 100 ans

Au mois de novembre, l'EHPAD Saint Jean a fêté les 100 ans de Colette Escoffier (née Martini), résidente depuis octobre 2019. Née le 1er novembre 1922 à Rabat, Colette a mené une vie aussi exemplaire qu'extraordinaire.

En 1942, elle est en deuxième année de médecine lorsqu'elle abandonne ses études pour s'engager comme ambulancière dans les rangs de la France combattante. Ensuite, en 1943 elle répond présent à l'appel du Général Merlin qui propose d'intégrer des femmes dans le service des transmissions et devient ainsi « Merlinette ». Elle se rend à Alger où elle se forme à des missions à haut risque derrière les lignes allemandes en tant qu'opératrice radio chargée de soutenir la Résistance.

En 1944, elle est envoyée en Italie avec le Service de Renseignement Opérationnel (SRO) et prend part au sein du corps expéditionnaire français à la fin de la campagne d'Italie. Elle fait partie de la délégation française reçue à Rome par le pape Pie XII, surpris de découvrir des femmes en uniforme !

En août, elle participe au débarquement en Provence. De Saint Tropez, elle suit la progression de la première division française libre vers Toulon, Marseille, Autun, Dijon, Belfort et Strasbourg avant de traverser le Rhin jusqu'à Baden Baden où elle apprend la capitulation allemande.

Démobilisée en février 1946 à l'âge de 24 ans, le retour à la vie civile est brutal. Elle renonce à reprendre ses études et se marie avec le Lieutenant Escoffier. Elle élève les trois enfants nés du premier mariage de son mari ainsi que les quatre enfants que le couple aura ensuite ensemble.

La famille arrive à Aix en Provence en 1965 et, après la mort de son mari en 1976, Colette se consacre aux œuvres humanitaires.

En 2017, l'Armée Française lui rend hommage en donnant son nom à une promotion dans une école militaire.

Aujourd'hui, Colette est la dernière Merlinette en vie du millier de Françaises qui ont répondu à l'appel du général Merlin en 1943.

Lors de cette fête, Colette, entourée de sa famille, du personnel de l'EHPAD, du maire Olivier Guirou, du représentant de Jean-Marc Zulesi, Pierre-Laurent Renard ainsi que des bénévoles des associations « Military Dragoon Group 13 » et « Les Amis de Saint Jean », a reçu la médaille des centenaires des mains de Jean-Marc Perrin, conseiller départemental.

Une jeune farenque intègre l'équipe de France de Natation Artistique

Lorsqu'on rencontre Romane Boisier, la première chose que l'on remarque, c'est sa grande maturité, en contraste avec beaucoup de jeunes du même âge.

Mais quand elle commence à raconter sa vie, son emploi du temps millimétré et ses entraînements intensifs, on se rend compte que c'est une adolescente pas comme les autres et ce, grâce à son impressionnant parcours dans le monde de la natation artistique à tout juste 13 ans.

Romane s'entraîne au PAN (Pays d'Aix Natation Artistique), premier club français de natation artistique, depuis l'âge de 6 ans. Il faut dire qu'elle est tombée dedans quand elle était petite car elle vient d'une famille de grands nageurs !

Pendant sa scolarité à l'école Paul Doumer, elle s'entraînait plusieurs fois par semaine et les séances se sont intensifiées au fil des classes jusqu'à son entrée en sixième au collège Arc de Meyran avec des horaires aménagés. En 4ème, elle a intégré le CREPS et aujourd'hui, elle nage 4 heures par jour. Entre les entraînements, les compétitions et les stages pendant les vacances scolaires, Romane a beaucoup moins de temps libre que la grande majorité des ados, mais elle ne s'en plaint pas !

Depuis quelques années, elle enchaîne les titres. D'abord vice-championne de France, elle a remporté le titre de championne de France dans sa catégorie en 2021 et 2022. Au cours de la saison 2021-2022, Romane a passé avec brio toutes les étapes de sélection pour intégrer l'équipe de France jeune et participer aux Championnats d'Europe de natation artistique. Vice-championne d'Europe dans la catégorie ballet d'équipe, Romane est rentrée avec 2 médailles d'argent. C'était la plus jeune à nager dans cette catégorie.

Les prochains mois s'annoncent très chargés pour Romane qui, en plus des diverses compétitions, dont les Championnats de France Hiver à Aix en Provence en décembre, et plusieurs étapes de sélection pour intégrer de nouveau l'équipe de France, devra également effectuer son stage de 3ème et préparer les épreuves du brevet.

Mais elle ne baisse pas les bras et espère pouvoir concourir de nouveau en équipe de France l'été prochain. Plus tard, elle vise l'équipe de France senior à l'INSEP.

Quand on lui demande ce qui lui plaît dans la natation artistique, elle répond « *C'est l'équipe. On est 8 et on est toutes solidaires et motivées. En équipe de France, pour les stages de 10 jours, il y a des filles de tous les pôles de France et on se rejoint au CREPS de Poitiers. Je suis contente de retrouver mes amies en compétition* ».

On lui souhaite de pouvoir continuer sa progression dans cette discipline très exigeante et de réaliser de beaux exploits !

Le pôle jeunesse retrouve son rythme de croisière !

Après 2 années de fonctionnement affectées par le poids des multiples restrictions sanitaires, les accueils périscolaires et le centre de loisirs du mercredi n'ont qu'une seule consigne pour cette année scolaire 2022-2023 – découvrir, s'amuser et … respirer !

Les animateurs du pôle jeunesse foisonnent de projets et apprécient la suppression, rendue possible depuis la rentrée de septembre, des créneaux rigides et des groupes sanitaires, ce qui leur laisse la liberté de se concentrer sur la qualité et le contenu des animations plutôt que sur le respect des contraintes sanitaires.

Les attentes des enfants, au cœur des animations

Les enfants retrouvent également plus de liberté. Pendant la crise de la Covid 19, les activités étaient organisées par groupe sanitaire, laissant peu de place aux envies des élèves.

Aujourd'hui, ils peuvent choisir les ateliers au gré de leurs envies et en changer à chaque trimestre s'ils le souhaitent. Plus de choix imposés mais des activités qui correspondent mieux aux aspirations de chaque enfant. Il suffit de voir leur enthousiasme pour comprendre que cette liberté retrouvée leur fait du bien !

Des ateliers aux petits oignons

Hip-hop, jardinage, cuisine, sport, ateliers créatifs, yoga, jeux collectifs, expression scénique … le panel d'activités proposé dans les accueils périscolaires et le mercredi se veut aussi varié qu'enrichissant. Les enfants suivent un cycle d'animations adaptées à leur âge et à leurs goûts, développant ainsi leur créativité et leur autonomie dans un cadre bienveillant et sécurisant.

Et, pendant le temps périscolaire, pour les enfants qui ne souhaitent pas participer à un atelier mais simplement se détendre après un jour d'école, un accueil « loisirs » leur est proposé pour qu'ils puissent se poser sereinement autour d'un jeu, de dessins ou d'autres activités.

C'est au centre de loisirs du mercredi que les animateurs travaillent principalement le contenu des projets d'animations, l'objectif étant d'aboutir à une réalisation finale : spectacle, visite, réalisation d'un album photos, clip vidéo … Le pôle jeunesse donne rendez-vous aux parents au mois de juin pour voir le résultat !

Thème de l'année scolaire 2022-2023 :
la découverte du monde

Jusqu'aux vacances de la Toussaint : les Amériques
Jusqu'aux vacances d'Hiver : les pays du Grand Nord
Jusqu'aux vacances de Printemps : les pays d'Asie
Jusqu'aux vacances d'été : les pays d'Afrique

Le projet pédagogique – fil rouge de l'accueil des enfants

Un lien pédagogique commun à l'ensemble des activités permet de faire en sorte que les ateliers proposés soient récréatifs tout en permettant aux enfants de développer des compétences de vie. Non seulement ils découvrent, mais ils se découvrent aussi !

Conçu comme un contrat de confiance entre l'équipe d'animation, les intervenants, les parents et les enfants, le projet pédagogique s'inscrit dans la continuité du Plan éducatif local, établi par la commune en concertation avec les élus et acteurs éducatifs, dont il reprend les objectifs pédagogiques.

Il est disponible sur le site de la commune ainsi que sur le portail familles :
https://www.lafarelesoliviers.com/pole-jeunesse/

École Paul Doumer

Les écoles de la commune ont dit “stop” au harcèlement.

Le 10 novembre dernier, les deux groupes scolaires ont participé à la Journée Nationale de Lutte contre le Harcèlement. Cette journée a pour objectif de rappeler l’importance de la prévention et de la lutte contre ces phénomènes en milieu scolaire. Enseignants, élèves, personnel de cantine et animateurs du pôle jeunesse ont tous dit « stop » d’une seule voix au harcèlement !

Le programme pHARe

Instaurée en 2015, la Journée Nationale de Lutte contre le Harcèlement est le fruit du programme « pHARe » **(plan de prévention du harcèlement** à destination des écoles et des collèges). Piloté par le Ministère de l’Education Nationale et expérimenté depuis 2 ans dans 6 académies, le programme a progressivement été déployé pour atteindre 100% des écoles élémentaires et collèges publics à la rentrée 2022.

En adhérant à ce programme, les écoles élémentaires Paul Doumer et Pomme de Pin ont signé une charte d’engagement contre le harcèlement. Plusieurs dispositifs et outils concrets seront combinés pour prévenir le harcèlement et intervenir lorsqu’il se produit. Dans ce cadre, des actions pérennes seront mises en place pour endiguer cette forme de violence à l’école.

Des opérations tout au long de l’année scolaire

A travers la charte du programme pHARe, l’école s’engage, entre autres à :

- Former le personnel éducatif à la prise en charge des situations de harcèlement ;
- Rédiger et mettre en œuvre un protocole de prise en charge des situations de harcèlement (présenté en conseil d’école) ;
- Consacrer 10 heures d’apprentissages par an à la prévention du harcèlement et au développement de compétences psychosociales des élèves ;
- Sensibiliser les familles et personnels

École Pomme de Pin

L'année scolaire 2022-2023 sera marquée par deux temps forts : la Journée Nationale de Lutte contre le Harcèlement du mois de novembre, suivi du « Safer Internet Day » (journée contre le cyberharcèlement) au mois de février.

Les deux écoles élémentaires souhaitent également engager des partenariats avec l'ensemble des acteurs de la lutte contre le harcèlement (le collège Louis Leprince Ringuet, la Maison des Adolescents de Salon-de-Provence, la Gendarmerie Nationale …) comme il en existe déjà pour le "permis internet" proposé chaque année par la Gendarmerie aux élèves de CM2.

La mise en place du programme pHARe mobilise l'ensemble de la communauté éducative par son approche systémique du climat scolaire. Les équipes enseignantes et le personnel municipal co-construiront ce projet pour que l'ensemble des adultes qui intervient auprès des enfants parle d'une seule et même voix.

Une journée pédagogique et ludique

Pour cette première participation à la Journée Nationale de Lutte contre le Harcèlement, de nombreuses animations ont ponctué la journée, que ce soit sur les temps scolaire, cantine ou périscolaire.

Au cours de cette journée qui se voulait à la fois pédagogique et ludique, les élèves ont pu visionner des vidéos sur le thème du harcèlement, écrire des messages sur un mur d'expression libre, créer des affiches, participer à des jeux de rôle, en discuter tout simplement avec leurs enseignants … .

Les élèves des écoles élémentaires et maternelles, les enseignants et le personnel municipal ont également participé à un événement collectif. Tous vêtus de blanc, ils ont formé une chaîne humaine pour écrire 2 messages forts :

STOP - au harcèlement (Paul Doumer)
et **NAH** - Non au harcèlement (Pomme de Pin).

Le 3020 *(appel gratuit)*
Pour signaler une situation de harcèlement

Le 3018 *(appel gratuit)*
Pour signaler une situation de cyberharcèlement

Qu'est-ce le harcèlement ?

Le harcèlement est défini comme étant une violence répétée qui peut être verbale, physique ou psychologique.

1. La violence : c'est un rapport de force et de domination entre un ou plusieurs élèves et une ou plusieurs victimes.

2. La répétitivité : il s'agit d'agressions qui se répètent régulièrement durant une longue période.

3. L'isolement de la victime : la victime est souvent isolée, plus petite, faible physiquement, et dans l'incapacité de se défendre

Forum des associations
Une rentrée associative réussie !

Le top départ de la rentrée a sonné pour les associations farenques et leurs bénévoles lors du traditionnel forum des associations en septembre.
Que ce soit dans les domaines sportif, culturel, environnemental, caritatif ou du bien-être, le public a pu faire le plein d'idées et de bonnes résolutions pour la nouvelle année associative qui s'annonce riche en rencontres, activités et événements !
Les bénévoles des associations affichaient un large sourire, heureux de pouvoir échanger avec le public après 2 années difficiles.

Une nouvelle formule plébiscitée par les Farencs

Elus, agents du service sport, associations, jeunesse et représentants des associations ont travaillé sur une nouvelle formule dans un souci de redynamiser cet événement si important dans le calendrier associatif.

L'objectif premier était de créer une journée de détente en famille pour qu'adultes et enfants puissent y participer activement et prendre le temps de découvrir les nombreuses activités proposées sur la commune.

De nouveaux horaires

Exit le forum du samedi après-midi ! La première nouveauté a été d'élargir les horaires de 10h à 16h. Cette nouvelle formule a visiblement séduit les familles farenques, présentes dès l'ouverture des portes.

Démonstrations et animations

L'esplanade devant le Centre Culturel Jean Bernard a été transformé en espace de démonstrations et d'animations, mis à la disposition des associations.

Grâce aux démonstrations qui ont ponctué la journée, l'Académie Jacques Levinet, le Budo Club Farenc, Aikikai Farens, Sports 13 et le Judo Club Farenc ont pu faire découvrir leurs activités et peut-être donner envie à certains d'essayer !

Des animations ludiques ont également été proposées aux plus jeunes par Boxe Evénements 13 et Bulls Baseball Club qui ont certainement fini de convaincre ceux qui hésitaient encore à s'inscrire !

Vous souhaitez découvrir les associations farenques ?

L'ensemble des associations farenques est présenté sur le site internet de la commune : https://www.lafarelesoliviers.com/annuaire-des-associations et dans l'application mobile « La Fare les Oliviers ». Vous y trouverez une brève présentation de leurs activités ainsi que leurs coordonnées. Un guide est également à votre disposition dans les différents accueils des services municipaux.

Suivre l'actualité des associations

Tous les événements organisés par les associations sont répertoriés dans l'agenda de la commune, disponible sur le site internet et dans l'application mobile. N'hésitez pas à le consulter tous les mois pour ne rien rater !

Le site internet et l'application vous proposent également une page dédiée à l'actualité des associations, accessible depuis leurs pages d'accueil.

« Par les activités qu'elles proposent, les associations sont les piliers du lien social. Après deux années marquées par la COVID-19, le besoin était grand, pour tous, de se retrouver, sans contraintes sanitaires.

Ajouté à cela un nouveau format pour mieux répondre aux attentes de tous, et voilà la clé d'un forum réussi ! La preuve, les farencs sont venus en nombre rencontrer et échanger avec nos associations farenques !! »

Marie-Aude Mestre, maire adjointe déléguée au sport, aux associations et à la jeunesse

Aubre, planto e tradicioun de Prouvènço

Nouvè arribo. Pèr lou festeja dignamen li Prouvençau que soun de groumandoun an toujour alesti de dessèr tipi, meraviho de goust e de simplecita.

Vous dounaren dos recèto facilo.
D'en proumié,à tout segnour se dèvon lis ounour, la Poumpo à l'òli d'Anìo que chasco annado sa famiho e sis ami se n'en coungouston ansin que li Faren à l'óucasioun dóu Teletoun.
- Faire un levame emé 100g de farino,levaduro dóu boulangié e aigo
- Leissa leva miechouro
- Mescla e pasta 150g de farino, lou levame,10cl d'aigo, 50g de sucre, un pessu de sau,10cl d'òli,50g d'anis
- Faire uno boulo,leissa doubla de voulume,l'espandi sus uno placo ounchado,ié faire sèt entaio prefoundo en espigo
- Couire ¼ d'ouro à four caud
Aquéu delice se manjo en fasènt sausseto dins lou vin cue.

Aro la recèto dóu Panas que se fai à Nioun. Un parangoun de soubrieta estènt que,en liogo d'ana querre,en avioun,de frucho culido au fin founs dóu mounde,aquelo tarto di grando se fai emé un proudu dóu terraire forço moudèste : la Coucourdo.

BARJAVEL l'enfant dóu païs escriéu :
- « Sus un founs de pasto estèndre uno coucho de 2 cm de coucourdo blanchido, eissaurado, escrachado, sucrado e mesclado à n'uno grosso pougnado d'amelo roustido trissado.
- Metre en-dessus un crousihoun de pasto.Apoundre vòstis inicialo o li de la persouno amado.
- Couire au four.
- La tarto encaro bèn caudo saupica de sucre e espousca d'aigo-nafro ».

Coungoustas-vous bèn, Bon Nouvè e Longo-mai
Lei Pastourèu Faren

Devinoun-devinaio
Qu'es acò qu'a ni car ni os e canto dins lou bos?
Responso dóu darnié n°: La Mar

Une balade théâtrale – en hommage à notre Provence ancestrale

Le 4 septembre dernier, jour de la Sainte Rosalie, La Fare les Oliviers a replongé dans la Provence de Marcel Pagnol lors d'un spectacle proposé à l'occasion de l'inauguration des travaux de la Chapelle Sainte Rosalie et de l'Eglise Saint Sauveur.

Marius, Escartefigue, Panisse, Belloiseau, Naïs, César, Monsieur Brun et tant d'autres se sont invités à la fête lors d'une balade théâtrale menée par la Compagnie Dans la Cour des Grands, intitulée « Souvenirs des Collines ».

Les 150 participants se sont laissé guider par les acteurs de la troupe à travers les rues du village dont certains lieux ont été transformés en théâtre en plein air : les textes de Pagnol, toujours aussi savoureux et émouvants, ont résonné devant la Chapelle Sainte Rosalie, la bastide de la Famille Cheylan, le Domaine Roustan, l'Eglise Saint Sauveur ainsi que la Place de la Mairie.

Les célèbres personnages de Pagnol ont pris vie devant le public dans ce spectacle qui évoque les souvenirs du petit Marcel à travers des scènes emblématiques de ses œuvres comme Jean de Florette, Manon des Sources, Marius, la Femme du Boulanger … .

DÉPARTEMENT BOUCHES-DU-RHÔNE

Ce spectacle, financé par l'aide à la programmation culturelle du Plan de Relance 2021 du Conseil départemental, avait pour objectif de lier culture et patrimoine le temps d'un après-midi. En effet, la Chapelle Sainte Rosalie et l'Eglise Saint Sauveur ont fait l'objet d'importants travaux de rénovation en 2021 et 2022 et la municipalité a souhaité créer un événement culturel inédit autour de l'inauguration officielle de ces 2 édifices si chers aux Farencs.

Lors de son discours, le maire Olivier Guirou a chaleureusement remercié les partenaires ayant participé à la réussite de cet événement : le Conseil départemental, qui a également financé les travaux de rénovation à hauteur de 70%, l'Office Municipal de la Culture, la paroisse et le Père François-Régis Michaud sans oublier le Domaine Roustan et la famille Cheylan qui ont ouvert les portes de leurs propriétés privées pour accueillir le spectacle. L'après-midi s'est clôturé par un apéritif sur la place de la mairie en présence des acteurs. Les spectateurs étaient ravis de pouvoir les côtoyer d'aussi près et ainsi les remercier de vive voix pour ce spectacle original et qui nous rappelle notre Provence ancestrale.

Crise énergétique la commune fait face

Comme l'ensemble des collectivités territoriales, La Fare les Oliviers doit faire face à l'envolée des prix des énergies (électricité, gaz, bois). Ne bénéficiant pas du bouclier tarifaire de l'Etat, la commune subit les hausses de plein fouet.

Depuis de nombreuses années, l'équipe municipale a intégré la notion du développement durable dans les différents projets d'aménagement du village.
La construction de bâtiments basse consommation, la réhabilitation des bâtiments consommateurs d'énergie ou encore la rénovation de l'éclairage public illustrent cette volonté. **Cependant, aujourd'hui, la sobriété énergétique n'est plus d'un simple choix politique. Il s'agit d'une nécessité, d'une urgence en raison de l'explosion des prix et des risques de pénurie cet hiver.**

Extinction de l'éclairage public
Une mesure de bon sens !

Très gourmand en énergie, l'éclairage public représente un enjeu important pour les collectivités tant sur le plan financier que dans la lutte contre les émissions à effet de serre et la pollution lumineuse.
Par conséquent, comme dans beaucoup d'autres communes, la première mesure d'économie a été d'éteindre l'éclairage (des rues, des monuments et des installations sportives) entre 23h et 5h, c'est-à-dire aux heures où les rues sont très peu fréquentées.

Rénovation de l'éclairage public – il faut aller plus loin

Depuis 2012, la commune investit régulièrement dans des équipements plus performants et moins consommateurs d'énergie.
D'importantes économies ont pu être réalisées grâce à ce programme pluriannuel de remplacement des éclairages. Cependant, cette modernisation du réseau ne suffit plus et la commune doit aller encore plus loin pour diminuer sa facture énergétique.

Economisons de l'énergie !

En 2021, 76 722 € du budget communal ont été consacrés à l'éclairage public avec une consommation de 524 690 kWh. En juin 2022, la facture s'élevait déjà à 61 111€ pour 242 549 kWh consommés.

Les prévisions jusqu'à la fin de l'année démontraient que, malgré une consommation en baisse de 8% (485 098 kWh), le coût de l'éclairage aurait augmenté de 59% avec une facture d'environ 122 222 € si la commune n'avait pas agi.

Il est grand temps de rallumer les étoiles !

Le sens de cette mesure ne s'arrête pas à son intérêt financier. En effet, le sur-éclairage des villes la nuit a des conséquences néfastes sur la biodiversité. Il perturbe les comportements des espèces animales nocturnes et accélère la disparition des plus fragiles.
Mais les humains ne sont pas en reste car la généralisation de l'éclairage public pendant les dernières décennies a également eu des effets négatifs sur la santé publique.

L'éclairage depuis 2012

65% des lampadaires équipés d'une technologie LED.

47 armoires électriques rénovées

Abaissement de la luminosité entre 23h et 5h avant l'extinction totale en 2022

Un plan d'économies d'énergie

Il va sans dire que les efforts menés en termes d'économies d'énergie ne se limiteront pas à l'extinction de l'éclairage public. La commune poursuivra son travail, notamment dans les bâtiments communaux (bureaux, gymnases, écoles, salles diverses).

Bien avant la crise énergétique, l'équipe municipale a cherché à baisser l'empreinte carbone de la commune grâce à la construction de bâtiments basse consommation (label Bâtiment Durable Méditerranéen) comme l'école de la Pomme de Pin, le gymnase Jérôme Fernandez ou la nouvelle école maternelle Paul Doumer. Aussi, la réhabilitation de certains bâtiments a permis de les rendre moins énergivores. Aujourd'hui, il s'agit de faire en sorte que l'usage de l'ensemble de ces bâtiments soit aussi éco-responsable que possible.
Le personnel municipal et l'ensemble des acteurs de la vie éducative et associative, seront associés au plan d'économies d'énergie. Diminution des températures de chauffage, réduction de l'utilisation de l'eau chaude sanitaire (sauf dans les établissements accueillant des enfants), interdiction de l'usage de chauffages d'appoint … de nouveaux réflexes devront être adoptés pour permettre des économies supplémentaires en cette période de crise.

Des agents référents des services techniques mèneront des actions de conseil, de suivi et de contrôle pour mieux former et informer les utilisateurs des bâtiments municipaux.

Un nouveau diagnostic de l'efficacité énergétique des bâtiments

Une première étude réalisée en 2017 a préconisé un certain nombre de leviers pour diminuer les consommations d'énergie et d'eau dans les bâtiments de la commune.
Si une partie des économies a pu être générée par des investissements matériels, aujourd'hui ces données doivent être actualisées au regard des actions réalisées, de la forte augmentation des coûts de l'énergie et de l'évolution de l'utilisation des bâtiments.
Depuis le mois d'octobre, des étudiants de la Faculté d'Aix-Marseille en master II Economie de l'Energie et des Ressources Naturelles (EERN) réalisent un nouveau bilan afin d'identifier de nouvelles pistes d'amélioration.
De nouveaux facteurs sont à prendre en compte dans ces analyses comme des pics de chaleurs de plus en plus longs et forts en été, un changement d'usage des bâtiments administratifs suite à la mise en place du télétravail ou encore une occupation toujours aussi élevée des différentes installations municipales.

1°C = 7% d'économie*

Un patrimoine immobilier important

La commune dispose d'un patrimoine immobilier de 36 bâtiments avec une superficie de plus de 21 000 m²

** Source ADEME*

Pré-inscriptions scolaires 2023-2024

Les pré-inscriptions scolaires pour les enfants nés en 2020 auront lieu du lundi 9 janvier au vendredi 3 février 2023.

Pièces à fournir :

- Fiche de pré-inscription complétée (un exemplaire par enfant). Document téléchargeable sur le site de la commune ou sur le portail famille.
- Livret de famille
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois

Vous pouvez déposer vos dossiers sur portail-famille@lafarelesoliviers.fr.

Renseignements : 04 90 45 46 21 / 29
portail-famille@lafarelesoliviers.fr

Minibus des seniors - Nouvelle formule !

Renseignements :
04 86 64 82 82 / ccas@lafarelesoliviers.fr

Le minibus des seniors a changé de formule et devient un bus « à la demande », 2 matinées par semaine.

Il fonctionne les mardis et jeudis de 8h à 12h (sauf jours fériés). Vous avez un rendez-vous médical ou souhaitez faire quelques courses ? Vous pouvez appeler jusqu'à la veille pour réserver votre bus. Il suffit de préciser votre destination dans le village et l'heure à laquelle vous souhaiteriez y arriver.

Ce service est gratuit et destiné aux personnes de plus de 70 ans détentrices de la « carte CCAS ». Si vous souhaitez en bénéficier, vous devrez vous inscrire au préalable. Vous pourrez ainsi adhérer à la « carte CCAS », d'un coût de 5€/an, qui vous donnera accès au service de minibus ainsi qu'aux diverses animations organisées tout au long de l'année.

Accès au foyer Désiré Graziano

Le minibus continuera de desservir le foyer Désiré Graziano pour le repas du mercredi ainsi que le loto d'Energie Solidaire 13 le jeudi.

De nouvelles places de stationnement à très courte durée dans le centre du village

Dans un souci de fluidification du stationnement, la commune a créé **5 nouvelles places de stationnement en zone bleue, limitées à 30 minutes** sur le cours Charles Galland, la rue Paul Arène (devant la mairie) ainsi que l'avenue Pasteur (devant la place Bizot).
Ces nouvelles places viennent compléter les 50 places en zone bleue existantes limitées à 1h30 et qui ont pour objectif de :

- Accélérer la rotation des véhicules et favoriser la disponibilité des places
- Simplifier le stationnement pour les courses rapides
- Encourager l'activité économique du centre

Pour rappel, la réglementation du stationnement en zone bleue s'applique du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h ainsi que le samedi de 9h à 12h30 (sauf jours fériés).

Vous n'êtes pas équipés d'un disque de stationnement ? Ils sont disponibles en mairie au prix d'1€.

Si vous avez envie de prendre votre temps, les parkings du centre proposent 495 places sans limite de temps de stationnement. Vous avez peur d'être trop loin des commerces ? Les cheminements piétons depuis le parking du gymnase Jérôme Fernandez et le parking Gambetta permettent de rejoindre le centre en quelques minutes et en toute sécurité.

Retrouvez le plan des parkings sur le site de la commune (https://www.lafarelesoliviers.com/stationnement/) et dans l'application « La Fare les Oliviers »

Le réseau initiative pays salonais

Vous avez un projet de création, de reprise ou de développement d'entreprise ?
Le Réseau Initiative Pays Salonais est un réseau au service des chefs d'entreprise.
Sa mission ? Depuis plus de 10 ans, il favorise la création, la reprise et le développement des entreprises sur son territoire en accompagnant, conseillant et finançant les projets par le biais de prêt à 0%.
Le Réseau Initiative Pays Salonais propose une multitude de services pour la création ou le développement de votre activité :

- vous accompagner individuellement dans vos démarches et les premières années de votre activité ;
- vous former ;
- financer vos projets par la biais de prêts à 0% ;
- vous proposer des aides à l'embauche avec le dispositif ARDAN ;
- vous faire bénéficier de la vie de son réseau d'entrepreneurs

Vous avez un projet pour votre entreprise ?
contact@initiative-pays-salonais.com
www.initiative-pays-salonais.com

Réseau Initiative
PAYS SALONAIS
NOTRE PROJET, AIDER LE VÔTRE

Création, reprise et développement d'entreprise,
nous vous accompagnons et vous finançons!

Un nouvel an sans cérémonie des vœux

Cette année, l'ensemble des maires du Pays Salonais a décidé de renoncer à leurs traditionnelles cérémonies des vœux. Dans le contexte actuel de rigueur budgétaire et de crise énergétique, ils ont préféré supprimer cet événement afin d'être cohérents avec les efforts demandés aux Français cet hiver. Faire preuve de sobriété et montrer l'exemple, c'est le devoir des élus locaux.

Monsieur le Maire adressera ses vœux à la population dans une courte vidéo publiée sur le site internet et les réseaux sociaux au mois de janvier.

Une page dédiée aux ventes de matériel d'occassion

La commune a récemment créé la page « ventes d'occasion » sur le site internet sur laquelle vous trouverez des offres d'achat de matériel dont les services municipaux n'ont plus l'utilité : mobilier, électroménager, véhicules, équipement photo et vidéo … .

Consultez la page de temps en temps pour ne pas rater les offres !
https://www.lafarelesoliviers.com/cat/ventes/

VENTES OCCASIONS

Fermetures de fin d'année

Ensemble des services municipaux
L'ensemble des services municipaux sera fermé les lundi 26 décembre et 2 janvier.

Multi-accueil « Les Péquelets »
Du jeudi 22 décembre jusqu'au lundi 2 janvier inclus

Structures d'accueil des 3-17 ans / portage des repas seniors
Du lundi 19 décembre jusqu'au lundi 2 janvier inclus

Foyer Désiré Graziano
Dernier repas, le mercredi 14 décembre. Réouverture, le mercredi 4 janvier

École Municipale de Musique d'Art et de Danse Pierre Barbizet
Du lundi 19 décembre jusqu'au lundi 2 janvier inclus

Bibliothèque Municipale Denise Sicard
Du mardi 20 décembre au lundi 2 janvier inclus

Espace famille
Du lundi 26 décembre au lundi 2 janvier inclus

Service urbanisme
Du lundi 26 décembre au lundi 2 janvier inclus

Votre carte d'accès à la déchèterie a été refusée ?

Au cours des dernières semaines, de nombreux Farencs ont contacté l'accueil de la Mairie pour signaler que l'accès à la déchèterie de la Vautubière leur avait été refusé.

En effet, en 2022, la Métropole a procédé à la création d'une nouvelle carte d'accès, dotée d'un code-barres.
Un site internet dédié permet de gérer vos demandes de carte : https://decheteries-payssalonais.horanet.com/

3 possibilités s'offrent à vous :
- Vous n'avez pas de carte - vous pouvez en commander une en cliquant sur « *demander ma carte d'accès* ».
- Vous possédez une carte d'accès sans code-barres - vous devrez en commander une nouvelle en cliquant sur « *demander ma carte d'accès* ».
- Vous possédez déjà une carte d'accès avec code-barres qui a été refusée - il suffit de la mettre à jour en cliquant sur « *J'ai déjà ma carte d'accès* ».

En cas de difficultés, le service déchets de la Métropole se tient à votre disposition :
- **dechet.payssalonais@ampmetropole.fr***
- **04 90 44 77 90**

** Pour les échanges par mail, pensez à vérifier vos courriers indésirables*

Restez informés avec l'application « La Fare les Oliviers »

Depuis cet été, l'application mobile « La Fare les Oliviers » informe les Farencs des actualités du village, leur donnant un accès rapide aux informations pratiques.

Téléchargeable sur Apple Store ou Google Play, l'application envoie des alertes et notifications en temps réel pour informer sur les événements, intempéries et infos de dernière minute. Parmi les rubriques : numéros utiles, agenda, loisirs et culture, famille, ma mairie, vie économique, associations, vie pratique, la Mantesada : des informations locales à portée de main !

Si vous ne l'avez pas encore téléchargée, vous passez peut-être à côté des informations qui pourraient vous intéresser sur votre village !

Retrouvez l'OMC sur instragam

Vous pouvez désormais suivre l'Office Municipal de la Culture sur Instagram.

L'association a souhaité élargir sa présence sur les réseaux et ce nouveau support de communication vient en complément de la page Facebook existante.

Retrouvez toutes les actualités de l'OMC sur instagram.com@omclafare

Olivier GUIROU, élu président de MENELIK

Au mois de novembre, Olivier Guirou a été élu à l'unanimité Président de Menelik, « pour préserver nos rivières et notre territoire » face au changement climatique.

Une suite qui fait sens pour Olivier Guirou qui œuvre dans le domaine de la préservation des ressources en eau depuis une vingtaine d'années. D'abord nommé Président de la Commission Locale de l'Eau (CLE) en 2002, il assurait également la Présidence du Syndicat d'aménagement du bassin de l'Arc (SABA) depuis 2020 et en 2022 a été nommé conseiller métropolitain délégué à l'eau.

Menelik, qu'est-ce ?

Le Syndicat d'aménagement du bassin de l'Arc (SABA) est devenu Menelik, établissement public d'aménagement et de gestion de l'eau (EPAGE) en septembre 2022, au terme d'un long travail mené en collaboration avec la Métropole Aix-Marseille-Provence, l'Agglomération Provence Verte et les services de l'État.

Menelik gère désormais l'ensemble des bassins versants qui finissent leur course dans les étangs de Berre et de Bolmon, incluant ainsi l'Arc, la Cadière, la Touloubre et leurs affluents. Un changement d'échelle soutenu par les élus locaux afin de donner une cohérence territoriale à la gestion de nos cours d'eau et à la prévention des inondations.

La prévention du risque inondation

Menelik agit au quotidien pour garantir le bon fonctionnement des cours d'eau qui coulent sur **les 57 communes de son territoire**. La prévention du risque inondation, au coeur de son action, est intimement liée aux enjeux de biodiversité, de ressources en eau (disponibilité, qualité) ou encore de sensibilisation et éducation à l'environnement, notamment chez les plus jeunes.

« *L'eau est l'un des marqueurs du changement climatique, par ses manques ou ses excès, et sa bonne gestion est vitale pour préserver nos rivières et notre territoire. Ensemble, avec l'aide de Menelik, nous en sommes les garants* », a déclaré Olivier Guirou au terme du comité syndical qui lui a renouvelé sa confiance.

5 domaines d'intervention

Parmi les domaines d'intervention de Menelik on trouve :

- La sensibilisation : informer et éduquer les citoyens
- La qualité de l'eau : améliorer et préserver la ressource
- Les milieux naturels : entretenir et gérer la biodiversité
- Les inondations : prévenir et gérer le risque
- La ressource d'eau : préserver et gérer durablement

Pour aller plus loin

Si vous souhaitez en savoir plus sur les missions de Menelik, rendez-vous sur leur site :
https://www.menelik-epage.fr/
Contact : 04 42 29 40 66

Conseil municipal
du 29 septembre 2022

Approbation du procès-verbal de la séance du 7 juillet 2022
Adoptée à l'unanimité

Décision modificative n° 3 du budget primitif 2022
Adoptée à la majorité

Admission en non-valeur des titres de recettes
Adoptée à l'unanimité

Règlement intérieur du Conseil municipal - Mise à jour et adaptation
Adoptée à la majorité

Autorisation d'ouverture dominicale des commerces pour l'année 2022
Adoptée à l'unanimité

Création de poste
Adoptée à l'unanimité

Acquisition amiable des parcelle cadastrées section AE n°535 et AE n°537 d'une superficie de 53 m² sises chemin de La Giraude
Adoptée à l'unanimité

Acquisition amiable des parcelles AD 718 et AD 719 d'une superficie totale de 40 m² sises avenue Jean Moulin appartenant à la SARL 2D AMENAGEMENT représentée
Adoptée à l'unanimité

Convention cadre d'occupation du domaine public pour la dispense de cours collectifs ou individuels de tennis, à titre privé, par les professeurs diplômés du Tennis Club
Adoptée à l'unanimité

Conseil municipal
du 8 décembre 2022

Approbation du procès-verbal de la séance du 29 septembre 2022
Adoptée à l'unanimité

Décision modificative n°4 au budget primitif 2022
Adoptée à la majorité

Subvention exceptionnelle à l'association « Cultur'à La Fare »
Adoptée à l'unanimité

Demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour soutien au fonctionnement des crèches communales
Adoptée à l'unanimité

Définition de l'intérêt métropolitain – Voirie et Espaces Publics
Adoptée à l'unanimité

Autorisation d'ouverture dominicale des commerces pour l'année 2023
Adoptée à l'unanimité

Délibération portant mise en place d'un compte épargne temps
Adoptée à l'unanimité

Contrats d'assurance des risques statutaires
Adoptée à l'unanimité

Convention de mise à disposition d'un agent de la commune au SIVOM de l'Arc à l'Etang
Adoptée à l'unanimité

Acquisition amiable de la parcelle cadastrée section AD n°707p d'une superficie de 40m² sise 161 Avenue Jean Moulin
Adoptée à l'unanimité

Acquisition amiable de la parcelle cadastrée section AD n°453 d'une superficie de 84m² sise Avenue du Général de Gaulle
Adoptée à l'unanimité

Classement dans le domaine public communal de la parcelle AB n°298
Adoptée à l'unanimité

Classement dans le domaine public communal des parcelles AB n°220 et AB n°223 sises Impasse Roumanille
Adoptée à l'unanimité

Mise à jour de la délibération n°2015-9-12 – Soumission des divisions foncières à déclaration préalable dans les zones A et N du plan local d'urbanisme
Adoptée à l'unanimité

Convention pour l'organisation des activités physiques et sportives impliquant des intervenants extérieurs
Adoptée à l'unanimité

Convention relative à la mise en place d'un projet éducatif territorial et d'un Plan mercredi
Adoptée à l'unanimité

Retrouvez le détail des délibérations sur : www.lafarelesoliviers.com/conseils-municipaux.

La Fare Ensemble

Tribune de la majorité

Les temps sont durs pour les mairies en cette période de forte inflation des prix des aliments et du coût de l'énergie. Comme toutes les communes, la nôtre est largement impactée par ces dépenses supplémentaires.
Et ce, malgré le fait que l'équipe municipale a entamé dès 2008 un large programme de mesures visant à diminuer nos dépenses énergétiques, tout en luttant contre le réchauffement climatique.
Dès 2008, l'Agenda 21 a permis d'inscrire l'ensemble de nos actions dans une démarche de développement durable. La décision d'intégrer des critères écologiques à toute construction nouvelle à travers le label « Bâtiment Durable Méditerranéen » (obtenu pour le groupe scolaire de La Pomme de pin et le gymnase Jérôme Fernandez) a eu pour conséquence de limiter au maximum l'empreinte carbone de ces nouveaux équipements indispensables pour la commune. En 2017, grâce à une gestion plus durable de nos espaces verts, le village a obtenu le label « Territoire Engagé pour la Nature » niveau 2. De nombreux autres projets ont également vu le jour comme l'installation d'un parc de panneaux photovoltaïques qui produit de l'électricité verte (représentant la consommation électrique de notre commune, hors chauffage) ; la construction de la nouvelle station d'épuration permettant de stopper la pollution de l'Arc ; la mise en place d'une gestion écologique des bâtiments communaux (chauffage, eau chaude avec des cumulus photovoltaïques) ; l'installation de composteurs au niveau de la restauration municipale permettant un amendement de nos jardins partagés dont les légumes sont donnés à notre Epicerie du Cœur ; le remplacement des ampoules au sodium sur l'éclairage public par des Leds ; l'extinction de l'éclairage public la nuit ; sans oublier la déviation qui a permis de dépolluer le centre-ville (avec l'interdiction aux poids-lourds et la diminution du trafic global). Et la liste ne s'arrête pas là !
Toutes ces mesures ont permis de rendre notre village plus « vert » et d'alléger les factures énergétiques. Cependant, elles ne nous ont malheureusement pas préservés des fortes augmentations de dépenses dans nos budgets communaux.
Sachez que l'équipe municipale continue et continuera à œuvrer sans relâche pour améliorer le cadre de vie des Farencs, malgré les nouvelles contraintes qui nous sont imposées.
Nous vous souhaitons de passer de belles fêtes de Noël entourés des personnes qui vous sont chères.

Bien à vous,
L'équipe de La Fare Ensemble

Vous pouvez nous contacter via notre page Facebook :
www.facebook.com/LaFareEnsembleavecOlivierGuirou

La Fare à Cœur

Tribune de la minorité

Chers Farencs, chères Farenques,
Les fêtes approchent, nous souhaiterions offrir à M le maire des idées nouvelles pour noël.
L'éclairage public est éteint à 23h. Pourquoi ne pas aller plus loin en éteignant les lumières du jeu de boules, du city stade, des écoles, et du parking du gymnase lorsqu'ils ne sont pas utilisés et ce dès la tombée de la nuit ?

A l'heure des enjeux climatiques et de la sobriété énergétique, pourquoi ne pas profiter des bâtiments publics pour installer des panneaux photovoltaïques, planter des arbres, et remplacer ceux qui ont été coupés ?
Créer une place ombragée, source de fraîcheur et de convivialité au cœur de notre village.
Parce que nos priorités sont la concertation et la communication, nous restons toujours à votre écoute. Parce que notre seule ambition est de mieux vivre à La Fare en privilégiant l'environnement et l'écologie, n'hésitez pas à nous rejoindre. Ensemble nous serons plus forts.
Nous remercions tout particulièrement les personnes présentes à la soirée organisée par La Fare à Coeur. Moment placé sous le signe de la convivialité, du partage et de l'échange.
Passez de belles fêtes de fin d'année et un bon bout d'an !

Hinda Dahman, Gérard Cruz et Stéphane Sarda, élus de l'opposition.

État civil

naissance

FILLES

COQUILLAT Ellie 04/07/2022
GHEFIR Téa 08/07/2022
ARFAOUI Meryem 21/08/2022
BAS Gabrielle 25/08/2022
PLISSIER Rose 26/08/2022
JOURDAN Lyana 04/09/2022
KLESSE Emma 14/09/2022
TELLE-VIDAL Anna 16/09/2022
FAUCHEUX Brune 28/09/2022
MALARD Victoire le 06/10/2022
PAYET Livia 12/10/2022
LARRIEU Nina 13/10/2022
VILAR DUFFOUR Nina 20/10/2022
ESCACHE Louna 27/10/2022
KARBI Nesrine 06/11/2022

GARÇONS

PAYET—COMBE Oden 13/07/2022
MONCEL Lorenzo 16/07/2022
FENIOU Iloan 19/07/2022
JOLY Lino 23/07/2022
BENELHADJ-DJELLOUL Shems 24/07/2022
SENOUCI-TANI Maël 29/07/2022
GUERIN Timothée 09/08/2022
CARRIVALE Noa 18/08/2022
HENOUIL Arthur 25/08/2022
PLANES WALOCH Léonard 15/09/2022
BERTHON POULIZAC Mahé 16/09/2022
ORTIZ MOUVIER Alexandre 29/09/2022
TARTONNE Leo 03/10/2022
BROMET Gabriel 06/10/2022
DUMONT Antoine 12/10/2022
BERTHELOT Olympe 31/10/2022
DAOUD Zayn 01/11/2022
GOMEZ Jean 13/11/2022
BENHAMIDA Leyth 15/11/2022
PIVOTSKY Léonard 19/11/2022
RAMOS Théo 19/11/2022

mariage

LIM Sylvain et NARAINEN Stéphanie 15/07/2022
DARNIÈRE Christopher et ROUBAUD Alexandre 16/07/2022
CHAMATI Franck et ZIMMER Laurène 30/07/2022
D'ABUNDO-VALENTIN Ronan et MARCELLINA 03/09/2022
CHAILLOL Michel et GRANIER Stéphanie 03/09/2022
BRUNEL Eric et ZIANE Malika 24/09/2022
LOMBARD Julien et ORTELLI Marion 01/10/2022

** Madame Meyniel a soufflé ses 100 bougies le 2 novembre, juste avant de nous quitter.*

PACS

HAMEL Marion et ARABASZ Sébastien 20/07/2022
PASTOR Mélanie et COSTE Emmanuel 09/09/2022
VELAIN Isabelle et LEMERLE Jean-philippe 15/09/2022
PAYET Nicolas et COMBE Céline 19/10/2022
DYLIK Paul et ROUSTAN Auriane 25/10/2022
PASSALACQUA Morganne et MARTINEZ Robin 28/10/2022
CRUZ Pauline et PATRON Vincent 03/11/2022
WALCH Nicolas et GRAUSO Candice 04/11/2022
DUEZ Michaël et MEUNIER Marie 05/12/2022

décès

BERTONI veuve ROUSTAN Laura 15/07/2022
MOULLÉ Didier 16/07/2022
TONDELLIER veuve VALLOIS Odette 18/07/2022
VOLLE Pierre 23/07/2022
ICARD Emile 26/07/2022
ROSSI Sylvain 29/07/2022
GERARD veuve TOURNEFORT Elina 31/07/2022
BASTIDA épouse MARTINI Jacqueline 01/08/2022
SANTI Bernard 04/08/2022
MOURET veuve BAUDET Colette 05/08/2022
DUTRAY veuve DEFRANCESCHI Monique 06/08/2022
JULLIAN épouse TREGLIA Monique 06/08/2022
TÉTON Michel 09/08/2022
TEXIER René 11/08/2022
ALACID veuve FENOLL Prudencia 14/08/2022
BELLOI Thierry 14/08/2022
BEAUDOIN veuve SOLA Jeannine 17/08/2022
LLODRA veuve AMOROS Simone 22/08/2022
DEVIGNE Christelle 24/08/2022
TUCCORI veuve GRAZIANO Josette 28/08/2022
PLUMIER veuve GRENOUILLER Henriette 29/08/2022
BESSONE veuve SABATIER Giuseppina 31/08/2022
SANCHEZ François 08/09/2022
CHEYLAN veuve DERBEZ Roseline 10/09/2022
MARIOTTI veuve MARTIN Mireille 10/09/2022
FEUERSTOSS Georges 27/09/2022
FRYDMAN Maurice 30/09/2022
RÉ Claude 07/10/2022
DYAKONOFF Georges 07/10/2022
FILIPPINI veuve ANDREUX Marie-Louise 19/10/2022
GIMENEZ Daniel 09/11/2022
LACROIX veuve MEYNIEL Madeleine* 10/11/2022
HUGUES veuve BARRA Yvette 10/11/2022
IBANEZ veuve PARADISO Raymonde 12/11/2022
BLANC Marius 13/11/2022
BERNARDY veuve SCHMIDT Gertrud 14/11/2022
FINA Antoine 20/11/2022
COURTADE veuve CAUHAPÉ Paulette 22/11/2022
MESTRE épouse CHAMPIN Maryse 22/11/2022
TRABELSI Mustapha 01/12/2022

Agenda

2 janvier de 15h à 19h30

Don de Sang
Amicale des Donneurs de Sang
Salle Deydier Avon
Réservez votre créneau sur :
mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

13 janvier à 20h30

« Le Secret »
Spectacle de chant proposé par l'OMC
Auditorium René Bartoli
Tarif 10€ / 14€
Renseignements et réservations :
04 86 64 18 88 / billetweb.fr

15 janvier à 14h30

Galette des Rois
Association Portugaise
Centre Culturel Jean Bernard
Renseignements :
04 90 42 52 81 / 06 24 17 36 58

21 janvier à 19h30 *(ouverture des portes à 18h45)*

Loto
Us Farenque
Centre Culturel Jean Bernard

29 janvier à 14h

Traditions provençales
Lei Pastourèu Faren
Salle Deydier Avon
Renseignements : 06 65 42 99 11

29 janvier à 14h

Loto
Association DECLIC
Centre Culturel Jean Bernard
Renseignements : 07 81 04 95 47

3 février à 20h30

« Et pendant ce temps, Simone Veille »
Spectacle théâtre humour proposé par l'OMC
Auditorium René Bartoli
Tarif 10€ / 14€
Renseignements et réservations :
04 86 64 18 88 / billetweb.fr

18 février à 20h30
19 février à 15h30

« Un grand moment de solitude »
Comédie de Josiane Balasko
proposée par la Cie 22 Rue Neuve
Auditorium René Bartoli
Renseignements : 22rueneuve@gmail.com

3 mars à 20h30

Nuovo Barberia Carloni

Spectacle de théâtre sans paroles proposé par l'OMC
Centre Culturel Jean Bernard
Tarif 10€ / 14€
Renseignements et réservations :
04 86 64 18 88 / billetweb.fr

8 mars de 15h à 19h30

Don de Sang

Amicale des Donneurs de Sang
Salle Deydier Avon
Réservez votre créneau sur :
mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

11 mars de 9h à 17h

Puces loisirs créatifs

Association DECLIC
Salle Deydier Avon
Renseignements : 07 81 04 95 47

19 mars de 8h à 17h

Brocante

AEPGV
Centre Culturel Jean Bernard
Renseignements : 06 10 56 62 88

25 mars à 20h

Concert des professeurs

Ecole Municipale de Musique, d'Art et de Danse
Auditorium René Bartoli
Tarif : 5€50 - réservations sur billetweb.fr
Renseignements : 04 90 42 69 00

26 mars de 9h à 17h

Les Randos Orientation Farenques

Circuits de 3 à 12km
Départ Maison des Jeunes
Renseignements : 04 90 45 46 42
sport-asso-jeunesse@lafarelesoliviers.fr

7 avril à 20h30

La Métamorphose des Cigognes

Spectacle de théâtre proposé par l'OMC
Auditorium René Bartoli
Tarif 10€ / 14€
Renseignements et réservations :
04 86 64 18 88 / billetweb.fr

23 avril à 14h30

Fête des œillets

Association portugaise
Centre culturel Jean Bernard
Renseignements : 04 90 42 52 81
06 24 17 36 58

30 avril à 11h

Journée nationale du souvenir de la déportation

Monument aux morts
Renseignements : 04 90 45 46 18

Après les fêtes, pensez à

RECYCLER VOS SAPINS

POINTS DE COLLECTE

- Centre Culturel Jean Bernard
- Quartier des Guigues (sortie rond-point 113)
- Parking de la Pomme de Pin
- Croisement avenues Général de Gaulle / Jean Moulin
- Rue du Souvenir Français

Amenez vos sapins dans l'un des points de collecte et il sera **recyclé** et **transformé** en compost

Merci de déposer uniquement les sapins naturels, SANS DECORATIONS et SANS SACS